

**SÉANCE ORDINAIRE
20 DÉCEMBRE 2014**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 20 décembre 2014, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean François Delisle	maire
Nicola Ranieri	cons. au poste no: 1
Charles Auguste Côté	cons. au poste no: 2
Marielle Ménard	cons. au poste no: 3
Marc Gravel	cons. au poste no :4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Fatima Hamadi	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 10 h 13 par monsieur Jean François Delisle, maire.

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

467-12-2014

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 22 novembre 2014

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Demande de location de salle - Association du Lac-Joseph

1.2.1.2 Demande - Tour de courage Procure

1.2.1.3 Déchets non conforme RIDR

1.2.1.4 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel - FQM

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Rémunération des élus

1.3.2 Taxes sur les compensations

1.4 Affaires juridiques

1.4.1 Expropriation chemin Laurin

1.4.2 Urbanisme:

1.4.2.1 2166, chemin du Lac-Quenouille

1.5 Dates des assemblées en 2015

1.6 Usage d'alcool à l'hôtel de ville

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

**SÉANCE ORDINAIRE
20 DÉCEMBRE 2014**

- 2.2 Rapport des salaires
 - 2.3 Transferts de postes:
 - 2.3.1 Uniformes pour pompiers
 - 2.3.2 Pneus d'hiver pour le Nitro 700
 - 2.4 Politique de don aux organismes et aux associations
 - 2.5 Demande d'entente de paiement
 - 2.6 Offre d'achat du terrain 3418-85-0546
 - 2.7 Rapport du maire
 - 2.8 Financement service internet haute vitesse
 - 2.9 Marge de crédit
 - 3. Ressources humaines**
 - 3.1 Patinoire: entretien
 - 3.2 Fête de Noël pour les employés et les bénévoles
 - 3.3 Contrat de Mme Carole Lavoie
 - 3.4 Demande de vacances de Catherine Gravel - bibliothèque
 - 4. Ressources matérielles et immobilières**
 - 4.1 Hôtel de ville : édifice Victor Godon
 - 4.2 Matériel audio
 - 5. Sécurité publique**
 - 5.1 Service des incendies
 - 5.1.1 Extincteurs dépressurisés
 - 5.1.2 Projet de matrice PMOL
 - 5.2 Entente Croix-Rouge
 - 5.3 Statistiques bénévolat par les pompiers
 - 5.4 Achats regroupés
 - 6. Réseau routier, transport**
 - 6.1 Demande de partage de voie publique: VTT et motoneiges
 - 6.2 Chemin Léveillé
 - 6.3 Chemin Rivest
 - 7. Gestion du territoire et du milieu**
 - 7.1 PIIA
 - 7.1.1 1993 chemin du Lac-Quenouille
 - 7.2 RITL: Procès-verbaux du 10 octobre et du 10 décembre 2014
 - 8. Service à la collectivité**
 - 8.1 Sports, loisirs et culture
 - 8.1.1 Bilan salon des métiers d'art de Noël du 22 novembre 2014
 - 8.1.2 Bilan fête de Noël du 14 décembre 2014
 - 8.1.3 Compte-rendu mensuel de l'intervenant loisirs-culture
- Période de questions**
Levée de l'assemblée

1. Administration
1.1 Procès-verbaux
1.1.1 Procès-verbal du 22 novembre 2014

468-12-2014

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi étant dissidentes, d'adopter le procès-verbal du 22 novembre 2014.

1.2 Communication
1.2.1.1 Demande de location de salle - Association du Lac-Joseph

469-12-2014

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre la location de la salle de l'hôtel de ville à titre

**SÉANCE ORDINAIRE
20 DÉCEMBRE 2014**

gratuit pour l'association du Lac-Joseph à l'occasion de leur pique-nique annuel le samedi 22 août 2015.

1.2.1.2 Demande - Tour de courage Procure

470-12-2014

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le blocage temporaire de la route du Nordet de 6 h à 14 h, le samedi 20 juin 2015, afin de parcourir un aller-retour sur le chemin du Nordet à partir de l'hôtel de ville de Lac-Supérieur jusqu'à la Municipalité de Saint-Donat, en passant sur le territoire de la Municipalité de Val-des-Lacs;

D'appuyer l'organisme PROCURE pour les démarches à entreprendre auprès des organismes gouvernementaux dont l'aide sera nécessaire afin d'assurer le déroulement sécuritaire de cet événement.

1.2.1.3 Déchets non conforme RIDR

Aucune décision sous cette rubrique.

1.2.1.4 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel - FQM

471-12-2014

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel du ministère de la Sécurité publique. Le directeur général étant autorisé à signer tous les documents pour réaliser la présente.

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Rémunération des élus

Aucun sujet sous cette rubrique.

1.3.2 Taxes sur les compensations

Aucun sujet sous cette rubrique.

1.4 Affaires juridiques

1.4.1 Expropriation chemin Laurin

Cette rubrique est reportée.

**SÉANCE ORDINAIRE
20 DÉCEMBRE 2014**

1.4.3 Urbanisme:

1.4.3.1 2166, chemin du Lac-Quenouille

472-12-2014

CONSIDÉRANT le non-respect des permis de construction du propriétaire du 2166, chemin du Lac-Quenouille;

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et rejeté à la majorité de donner un délai jusqu'à la fin du mois de février 2015 pour recevoir une proposition concrète du propriétaire afin qu'il se conforme.

473-12-2014

CONSIDÉRANT le non-respect des permis de construction du propriétaire du 2166, chemin du Lac-Quenouille;

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et rejeté à la majorité de donner un délai d'un an afin que le propriétaire se conforme à son permis de construction.

474-12-2014

CONSIDÉRANT le non-respect des permis de construction du propriétaire du 2166, chemin du Lac-Quenouille;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi étant dissidentes, de reporter la rubrique en février 2015

1.5 Dates des réunions en 2015

475-12-2014

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des rencontres du conseil pour l'année 2015 suivant:

CALENDRIER DES RENCONTRES 2015	
RENCONTRE PRÉPARATOIRE 13 h (janvier à mars) 16 h (avril à décembre)	ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 10 h
Mercredi le 14 janvier	Samedi le 24 janvier
Mercredi le 11 février	Samedi le 21 février
Mercredi le 11 mars	Samedi le 21 mars
Mercredi le 8 avril	Samedi le 18 avril
Mercredi le 13 mai	Samedi le 23 mai
Mercredi le 10 juin	Samedi le 20 juin
Mercredi le 8 juillet	Samedi le 18 juillet
Mercredi le 12 août	Samedi le 22 août
Mercredi le 9 septembre	Samedi le 19 septembre
Mercredi le 14 octobre	Samedi le 24 octobre
Mercredi le 11 novembre	Samedi le 21 novembre
Mercredi le 9 décembre	Samedi le 19 décembre

**SÉANCE ORDINAIRE
20 DÉCEMBRE 2014**

1.6 Usage d'alcool à l'hôtel de ville

476-12-2014 Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité d'interdire l'usage d'alcool à l'hôtel de ville sauf lors d'activités organisées.

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

477-12-2014 Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'émission des chèques manuels n° 2146 à n° 2147 et chèque n° 2148 annulé pour un montant de 509.07 \$ les chèques n° 6241 à n° 6296 pour un montant de 112 934.83 \$, pour un montant total de 113 443.90 \$;

Paiements par internet incluant les retraits directs du 16 octobre 2014 au 18 novembre 2014 pour un montant de 37 799.79 \$;

Pour un grand total des déboursés 151 243.69 \$.

2.2 Rapport des salaires

478-12-2014 Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des salaires nets du mois d'octobre 2014 au montant de 39 588.10 \$ et du mois de novembre 2014 au montant de 53 568.40 \$.

2.3 Transferts de postes:

2.3.1 Uniformes pour pompiers

479-12-2014 Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le transfert de poste numéro 2014-34 permettant l'achat d'uniforme pour les pompiers au montant de 620 \$.

2.3.2 Pneus d'hiver pour le Nitro 700

480-12-2014 Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le transfert de poste numéro 2014-35 permettant l'achat de pneus pour le camion Nitro 700 au montant de 1 000 \$.

2.4 Politique de don aux organismes et aux associations

Cette rubrique est reportée.

**SÉANCE ORDINAIRE
20 DÉCEMBRE 2014**

2.5 Demande d'entente de paiement

481-12-2014

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Coté, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre une entente de paiement pour le matricule numéro 3915-78-9643 à raison de 100 \$ par mois pour une période de 6 mois au montant total de 716.36 \$.

2.6 Offre d'achat du terrain 3418-85-0546

482-12-2014

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de monsieur Pierre Massé concernant le terrain matricule 3418-85-0546 appartenant à la Municipalité au montant de 9 150 \$;

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité de rejeter l'offre.

2.7 Rapport du maire

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, le maire fait rapport de la situation financière de la Municipalité.

2.8 Financement service internet haute vitesse

483-12-2014

Considérant la disponibilité d'un programme fédéral destiné à financer l'implantation d'un réseau d'internet haute vitesse dans les secteurs dépourvus de ce service;

Considérant que le projet proposé par Fibres Internet Laurentides complète la couverture de secteur dépourvu du territoire de la Municipalité;

Considérant que la demande d'aide financière doit être appuyée par une résolution de la Municipalité concernée;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité appuie la réalisation de ce projet afin de contribuer au développement économique, culturel et social du territoire;

Que la Municipalité appuie la demande d'aide financière dans le cadre du programme fédéral *Un Canada Branché*.

2.9 Marge de crédit

484-12-2014

CONSIDÉRANT la résolution 504-12-2013 autorisant la marge de crédit courante numéro 100220 MC1 au montant de 1 000 000 \$;

**SÉANCE ORDINAIRE
20 DÉCEMBRE 2014**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité de maintenir la marge de crédit au montant de 1 000 000 \$;

Monsieur Jean François Delisle, maire ainsi que monsieur Sylvain Michaudville, directeur général ou Stéphanie Russell, adjointe au directeur général sont autorisés à signer tous les documents pour réaliser la présente.

**3. Ressources humaines
3.1 Patinoire: entretien**

485-12-2014

CONSIDÉRANT la résolution 446-11-2014 acceptant la proposition de monsieur Patrick Gagnon pour l'entretien de la patinoire saison 2014-2015 pour un montant de 4 000 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que le montant de la soumission de M. Gagnon s'élève au montant de 4 500 \$ taxes incluses;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission au montant de 4 500 \$ taxes incluses et de rescinder la résolution 446-11-2014.

3.2 Fête de Noël pour les employés et les bénévoles

486-12-2014

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi étant dissidentes, d'organiser une fête de Noël pour les employés municipaux en janvier 2015 pour un budget de 1000 \$.

3.3 Contrat de Mme Carole Lavoie

487-12-2014

CONSIDÉRANT la résolution 357-09-2014 procédant à l'embauche de madame Carole Lavoie à titre d'essai comme technicienne comptable pour une période de deux mois ;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de confirmer l'embauche de madame Carole Lavoie à titre de technicienne comptable pour une période d'un an.

3.4 Demande de vacances de Catherine Gravel (du 5 au 13 février 2015)

488-12-2014

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à la majorité, monsieur Marc Gravel ne votant pas par conflit d'intérêt, de permettre une période de vacances pour madame Catherine Gravel, responsable de la bibliothèque, du 5 au 13 février 2015.

**SÉANCE ORDINAIRE
20 DÉCEMBRE 2014**

**4. Ressources matérielles et immobilières
4.1 Hôtel de ville : édifice Victor Godon**

489-12-2014

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi étant dissidentes, de nommer l'hôtel de ville « Édifice Victor Godon ».

Le maire quitte l'assemblée, monsieur Nicola Ranieri assume la présidence.

4.2 Matériel audio

Cette rubrique est reportée.

Le maire réintègre l'assemblée et reprend la présidence.

L'assemblée est suspendue à 11 h 55

L'assemblée reprend à 12 h 05

5. Sécurité publique

5.1 Service des incendies

5.1.1 Extincteurs dépressurisés

490-12-2014

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre que le montant de 100 \$ reçu de la vente des extincteurs dépressurisés puisse être utilisé par le fonds social des pompiers.

5.1.4 Projet PMOL

491-12-2014

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi et monsieur Sylvain Gauthier étant dissidents, d'accepter le projet de plan de mise en œuvre local concernant le schéma de couverture de risque en Sécurité incendie.

5.2 Entente Croix-Rouge

492-12-2014

ATTENDU que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., chapitre S-2.3), la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., C.C. -19), le Code municipal (L.R.Q., C.C. -27);

ATTENDU que les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

**SÉANCE ORDINAIRE
20 DÉCEMBRE 2014**

ATTENDU que la CROIX-ROUGE est partie intégrante de la Société canadienne de la Croix-Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE, organisme à part entière du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, intervient selon les règles régissant l'aide humanitaire (Annexe Les principes et les règles régissant l'aide humanitaire de la Croix-Rouge), conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en œuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE a une entente avec le ministère de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

ATTENDU la volonté de la MUNICIPALITÉ et de la CROIX-ROUGE de convenir d'une entente écrite;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à la signature de l'entente et au paiement de la contribution annuelle pour un montant de cent cinquante (150 \$) dollars. Monsieur Jean François Delisle, maire et monsieur Sylvain Michaudville, directeur général sont autorisés à signer tous les documents pour réaliser la présente.

5.3 Statistiques bénévolat par les pompiers

Aucune décision suite à cette présentation.

5.4 Achats regroupés

493-12-2014

Il est proposé par Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité que le directeur incendie s'informe du regroupement d'achat de l'UMQ.

6. Réseau routier, transport

6.1 Demande de partage de voie publique: VTT et motoneiges

Cette rubrique est reportée.

**SÉANCE ORDINAIRE
20 DÉCEMBRE 2014**

6.2 Chemin Léveillé

494-12-2014

CONSIDÉRANT la résolution 453-11-2014 permettant de déterminer des actions pour que le rond-point situé sur le chemin Léveillé ne soit plus utilisé comme stationnement;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller et résolu à l'unanimité de ratifier la réalisation d'un stationnement permanent réservé aux résidents du chemin Léveillé.

6.3 Chemin Rivest

Aucune décision sous cette rubrique.

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 PIIA

7.1.1 1993 chemin du Lac-Quenouille

495-12-2014

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2014-26 accompagnée de documents a été déposée le 26 novembre 2014 par Gilles Beaulieu ;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'agrandissement d'une résidence ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour de Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour de Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande;

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

7.2 Procès-verbal du 10 octobre et 10 décembre 2014: RITL

496-12-2014

Il est proposé par Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des procès-verbaux de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs du 10 octobre et du 10 décembre 2014.

8.1 Sports, loisirs et culture

8.1.1 Bilan salon des métiers d'art de Noël

**SÉANCE ORDINAIRE
20 DÉCEMBRE 2014**

497-12-2014

Il est proposé par Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du bilan de l'activité « Salon des métiers d'art de Noël » du 22 novembre 2014.

8.1.2 Bilan fête de Noël du 14 décembre

498-12-2014

Il est proposé par Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi étant dissidentes, de procéder au dépôt du bilan de l'activité « Fête de Noël » du 14 décembre 2014.

8.1.3 Compte-rendu mensuel de l'intervenant loisirs-culture

499-12-2014

Il est proposé par Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du bilan mensuel de monsieur Guillaume Beaugard, intervenant loisirs et culture.

**Période de questions
Levée de l'assemblée**

500-12-2014

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée, il est 13 h 25.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Jean F. Delisle,
Maire**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**